SOCIETE DES PROFESSEURS
D'HISTOIRE ANCIENNE
DE L'UNIVERSITE

(S.O.P.H.A.U.)

CCP 1807 52 A Paris

Créteil le 5 novembre 1986

Cher(e)s collègues,

L'assemblée générale de la SOPHAU se tiendra comme d'habitude le 1er samedi de décembre, soit,

le samedi 6 décembre 1986

à 9 heures, à la Sorbonne, salle Marc Bloch, Escalier C, 2e étage.

A l'ordre du jour :

- compte rendu des démarches effectuées par le bureau (auprès de F. Caron le 31 octobre ; entrevue prévue avec M. Beguin) ;
- échanges d'informations sur la nouvelle loi ;
- le point légal, à ce jour, sur les (la ?) thèses ;
- état des DEA et 3e cycles en Ancienne dans les diverses universités, et projets à prévoir (à encourager) ;
- bilan financier ;
- questions diverses.

L'assemblée devra procéder au remplacement de 5 des 10 membres du bureau : les trois plus anciens (A. Laronde, Y. Le Bohec, Y. Duval) sortent normalement ; J.M. David et F. Ruzé, qui terminent un mandat, ne souhaitent pas se représenter. Il faut donc cinq nouveaux candidats, étant entendu que les cinq membres qui acceptent de rester au bureau sont considérés comme reconduits, même s'ils ont déjà siégé trois ans, pour assurer la continuité de la gestion - ce dont je les remercie très sincèrement en votre nom à tous.

Les candidats aux cinq postes à pourvoir sont priés de se faire connaître en début de séance le 6 décembre.

A la fin de l'Assemblée générale, le nouveau bureau se réunira pour élire son président, puis nous nous retrouverons tous vers 13h pour le pot désormais traditionnel qui aura lieu cette année au Club des Professeurs de Paris IV.

Avec mes sentiments très cordiaux,

Y DUVAL

Assemblée Générale de la SOPHAU
6 décembre 1986

Participants : Marie-Claire AMOURETTI, Jean ANDREAU, Brigitte BEAUJARD, Jean-Marie BERTRAND, Marie-Christine BUDISCHOVSKY, Yves BURNAND, Pierre CABANES, Jean-Louis CADOUX, Jacqueline CARABIA, Catherine CHADEFAUD, Jacqueline CHRISTIEN, Mireille CORBIER, Jean-Nicolas CORVISIER, Jean-Michel DAVID, Ségolène DEMOUGIN, Jehan DESANGES, Nicole DUPRE, Yvette DUVAL, Pierre ELLINGER, Robert ETIENNE, Nancy GAUTHIER, Michel GRAS, Geneviève HOFFMANN, François JACQUES, Yves JANVIER, Madeleine JOST, Xavier LAFON, Janine LANCHA, André LARONDE, Joël LE GALL, Pierre LERICHE, Sylvie LE BOHEC, Yann LE BOHEC, Raoul LONIS, Jean-Pierre MARTIN, Louis MAURIN, Claude MOSSE, Evelyne PATLAGEAN, Edmond PREZOULS, Bernard REMY, Jean-Paul REY-COQUAIS, Jean-Claude RICHARD, Olivier ROUAULT, Pierre ROUILLARD, Françoise RUZE, Maurice SARTRE, Annie SCHNAPP-GOURBEILLON, Alexandre TOURRAIX, Alain TRANOY, François VANNIER, Marie-Christine VILLANUEVA, Nicole WEILL ; Simone DELEANI représentait l'APLAES et Henri BRESC la société des Médiévistes.

Excusés: Danielle BONNEAU, Elisabeth DENIAUX, Jacques DES COURTILS, Fernande et Jean DUCAT, Jacques DUMONT, Yves PERRIN, Marie-Henriette QUET, Danièle et Yves ROMAN, Jean-Louis VOISIN.

La séance est ouverte à 9h par Yvette DUVAL, présidente, qui remercie les nombreux collègues présents malgré la situation incertaine qui règne autour de la Sorbonne.

Monsieur Jean-Marie ANDRE, professeur à l'Université de Dijon, consultant du directeur de la Recherche, François CARON, pour les langues anciennes et l'Antiquité a tenu à rencontrer les congressistes. Il annonce qu'il travaille en collaboration avec Marcel LE GLAY, consultant pour l'Archéologie et l'Histoire Ancienne. Tous deux s'efforceront de défendre les postes qui pourraient être menacés dans nos disciplines et souhaitent collaborer avec le bureau de la Sophau pour avoir une connaissance précise des situations locales. Par ailleurs, il annonce une réorganisation de DSUP9 en structure verticale, ce qui permettra à un même bureau de gérer l'ensemble des lettres et sciences humaines. Par ailleurs, un texte est en préparation pour faite disparaître la date-verrou du 1er octobre 1987 pour la soutenance des thèses. La présidente remercie Monsieur ANDRE et l'assure que le bureau restera en contact étroit avec lui et avec Monsieur LE GLAY.

Jean ANDREAU, trésorier, présente le bilan financier de la société. Nos finances sont saines et permettront de faire face aux dépenses prévues cette année, notamment la confection d'une nouvelle édition de l'annuaire pour décembre 1987. En conséquence, le bureau propose à l'assemblée de maintenir le prix de la cotisation à 90 F pour 1987. Proposition votée à l'unanimité.

En caisse au 4/12/85	27 335 F	
Dépenses Dec.85-nov.86	25 737 F	(y compris confection de l'annuaire et congrès d'Amiens)
Recettes 1986	17 965 F	dont cotisations 16 380 F
En caisse 5/12/86	19 563 F	

Maurice SARTRE fait le bilan de l'entrevue accordée fin octobre par Monsieur CARON à Yvette DUVAL et à lui-même. Le bureau a pris l'habitude depuis plusieurs années d'intervenir auprès du directeur de la recherche qui possède un réel pouvoir d'intervention en matière de postes. Nous lui avons fait part de nos préoccupations devant le nombre croissant de maîtres de conférences docteurs d'Etat qui sont bloqués à ce grade faute de postes vacants ou créés. Nous avons demandé le maintien de tous les postes existants et des transformations fléchées en Histoire Ancienne pour plusieurs universités qui ne possèdent pas de poste magistral ou n'en ont qu'un seul. Monsieur CARON a paru sensible à nos arguments et a promis de rester en contact avec la Sophau lorsque la question des postes se posera en janvier. Il nous a annoncé 90 transformations de MC en Professeurs et 480 assistants en MC pour 1987.

Au sujet des thèses, nous avons attiré son attention sur les problèmes d'équivalence qui se poseront pour les candidats qui ont obtenu une habilitation sur dossier, sans doctorat d'Etat. Monsieur CARON a pris bonne note afin que ces collègues ne soient pas lésés par le rétablissement des doctorats d'Etat.

Il avait laissé entrevoir la réorganisation de DSUP 9, confirmée aujourd'hui par Monsieur ANDRE. Le principe d'une entrevue avec Monsieur BEGUIN, directeur des enseignements supérieurs, a été retenu.

Françoise RUZE et Nicole DUPRE présentent l'annuaire, ancien et nouveau. Pour l'ancien, il existe une feuille d'*errata* que l'on peut obtenir auprès de Françoise RUZE. Pour la nouvelle édition, les fiches anciennes seront retournées à tous les membres afin qu'ils en actualisent les données, en même temps que ce compte-rendu et la première circulaire pour la congrès de Bordeaux (voir pièce jointe).

Yann LE BOHEC présente une motion pour protester contre le déséquilibre existant dans les programmes du second degré . Il s'émeut en particulier de la disparition des "racines" dans les programmes de seconde. Il propose la constitution d'une commission d'étude sur ce sujet et demande que le bureau de la SOPHAU intervienne auprès du ministère en collaboration avec les sociétés soeurs pour faire cesser ce déséquilibre. L'assemblée approuve cette motion (texte joint).

Pierre CABANES fait le point sur les concours. Il annonce le report, avant suppression, de l'épreuve d'informatique créée par un arrêté du 14 mars dernier. Par ailleurs, le ministre a réuni les présidents des jurys pour envisager une programmation régulière des recrutements d'enseignants jusqu'aux environs de l'an 2000. Dans les lycées et collèges, il est ainsi prévu de porter de 8,3% à un peu plus de 12% le nombre des professeurs agrégés et de 47% à 80% celui des certifiés. Une telle politique impose un maintien au niveau actuel, voire une légère augmentation, des postes mis au concours chaque année. Passer les concours n'est plus désespérant pour le plus grand nombre et représente un débouché professionnel réel. Robert ETIENNE souhaite que l'on augmente la proportion d'agrégés.

Pierre CABANES informe l'assemblée que le ministère a envisagé de créer un concours unique à l'écrit, dont seuls les meilleurs, passant un oral, seraient agrégés, les autres étant certifiés. Les présidents de jurys s'y sont opposés en faisant valoir la différence de niveau de recrutement actuel entre agrégés et certifiés. Il souhaite, pour sa part, que les certifiés soient contraints de préparer une maîtrise, seul moyen de leur donner une initiation à la recherche. Plusieurs collègues soutiennent ce

point de vue mais d'autres font valoir qu'ajouter une année d'études supplémentaires découragerait de nombreux étudiants, à moins d'étendre sérieusement le système des bourses. Pierre CABANES ajoute que le ministère envisage d'accorder une demi-décharge d'une année aux enseignants admissibles à l'agrégation l'année précédente afin de leur permettre de préparer le concours dans de meilleures conditions.

En ce qui concerne le CAPES interne, René GIRAULT et l'inspecteur général GARRIGUE ont admis la participation d'universitaires aux jurys, composés majoritairement d'inspecteurs. Il est fait appel aux candidatures. Yvette DUVAL insiste sur la nécessité de répondre à cette demande car nous ne pouvons d'un côté protester contre notre absence dans ces jurys ou contre la diminuation de la part de l'Histoire Ancienne dans les concours (comme le risque en a couru l'an passé au CAPES) et d'un autre côté laisser vides les places qui nous sont réservées dans ces mêmes jurys.

Brigitte BEAUJARD présente l'expérience originale tentée cette année à Nanterre pour assurer une préparation au CAPES interne. Elle insiste notamment sur la spécificité du public, qui se déplace difficilement et doit organiser son travail sur certaines périodes de l'année (notamment les vacances, d'où la nécessité de mettre en place la formation dès mai-juin pour le concours de l'année suivante). En réduisant au minimum la préparation de chaque question (mais on ne peut descendre au-dessous de 8 heures par question), on arrive à un total de 407 h d'enseignement à assurer. Même en faisant appel aux IPR et aux formateurs (professeurs d'Ecoles Normales, conseillers pédagogiques), cela représente une charge très lourde pour les Universités. Il est donc nécessaire d'intervenir auprès des rectorats et auprès du ministère pour que ces formations soient prises en compte dans la Charge d'Enseignement reconnue par le ministère. Plusieurs collègues font remarquer qu'il en va de même pour toutes les actions de formation continue qui constituent une part croissante de nos services sans que l'on en tienne compte dans le calcul des taux d'encadrement. Cela aiderait à défendre plusieurs postes.

Brigitte BEAUJARD suggère que tous les collègues qui ont mis en place une telle préparation au CAPES interne le fassent savoir au bureau et envoient une photocopie de leur organigramme, afin que chacun puisse en profiter.

Alain TRANOY indique que l'Université de Poitiers a signé une convention avec la Mission Académique pour la préparation du CAPES interne. Il fait état des mêmes difficultés mais note que c'est aussi un moyen de sauver des postes.

Xavier LAFON intervient brièvement pour évoquer les difficultés des universitaires spécialistes d'Antiquité Nationale, qui se trouvent de plus en plus exclus des chantiers archéologiques et des circonscriptions. Il souhaite qu'à défaut de pouvoir devenir directeurs de circonscriptions comme autrefois, il leur soit possible de devenir, pendant quelques années, conservateurs.

Madame Simone DELEANI, représentant l'APLAES, soumet à l'assemblée une motion votée par cette société et condamnant la restriction des options dans les lycées, ce qui touche directement les langues anciennes. L'assemblée approuve la teneur de cette motion mais plusieurs orateurs souhaitent que le bureau de la SOPHAU la modifie pour la rendre plus claire et plus percutante.

Yvette DUVAL annonce qu'il convient de renouveler une partie du bureau. Cinq membres actuels restent en fonction : Jean ANDREAU, Nicole DUPRE, Pierre ELLINGER, Maurice SARTRE et Alain TRANOY. Cinq autres sortent, souvent après un long mandat : Jean-Michel DAVID, André LARONDE, Yann LE BOHEC, Françoise RUZE et elle-même. Il convient donc d'élire cinq nouveaux membres. Cinq collègues ont été pressentis par le bureau mais chacun peut encore se déclarer. Aucun candidat nouveau ne se faisant connaître dans la salle, Y. DUVAL propose au nom du bureau sortant les candidatures de Michel CHRISTOL, Geneviève HOFFMANN, Sylvie LE BOHEC, Louis MAURIN et Nicole WEILL.

Votants : 48. Ont obtenu :

Michel CHRISTOL	46 voix
Louis MAURIN	45 voix
Geneviève HOFFMANN	42 voix
Nicole WEILL	41 voix
Sylvie LE BOHEC	38 voix
Blanc	1

Les cinq candidats sont proclamés élus.

Yvette DUVAL soumet à l'approbation de l'assemblée l'entrée dans la société comme membres associés de Mademoiselle Christine LAFON, professeur agrégé, docteur avec une thèse sur "Les paysans d'Occident dans l'Antiquité Tardive", et de Monsieur BRUHNS, directeur associé au CNRS. Approuvé à l'unanimité.

Yvette DUVAL propose à l'assemblée que le congrès de printemps ait lieu à Bordeaux. Louis MAURIN présente les travaux préparatoires (cf. circulaire ci-jointe).

Un bref débat s'engage entre les participants sur la nécessité pour la SOPHAU de prendre position dans le débat sur la loi Devaquet. Plusieurs collègues souhaitent que la SOPHAU exprime son soutien aux étudiants après les brutalités des derniers jours ; d'autres insistent au contraire sur le caractère pareticulier de notre société qui serait condamnée à disparaître si elle devait s'engager de cette manière et estiment qu'il existe d'autres cadres (partis, syndicats, etc...) qui sont mieux appropriés pour de telles prises de position.